



# Union Fédérale DIR Sud Ouest

155 avenue des Arènes Romaines - 31000 Toulouse

Tel: 06 73 18 25 54

E-mail: [syndicat-cgt.dirso@i-carre.net](mailto:syndicat-cgt.dirso@i-carre.net)

Présents :

- CGT : SERRE ; FACHAN ; GAU ; ROUAUX
- FO : TIAR ; GRUE ; MONGES
- UNSA : MARQUES ; CARRERE ; JURADO
- Direction : ROLLAND ; GELBART ; COLLON ; FERRY-WILCZEK

Lecture des déclarations de FO, de la CGT (en pièce jointe) et de l'UNSA.

Le secrétaire de la séance : V. MARQUES

Le directeur nous explique le déroulement du séminaire des cadres nationaux. Était présent environ 100 personnes dont : le CODIR-DIRSO (6 membres du personnel), la DREAL, la CEREMA, la DIT, la DGITM et 3 préfets.

- Il y aura 3 actes concernant la décentralisation.
- Les CEREMA ne feraient pas partis de ce projet. La DGITM réfléchit à une politique routière prenant en compte la définition des niveaux de service mais aussi la gestion de mobilités au niveau de l'administration centrale.
- les Conseils Départementaux se rétractent pour le moment suite à la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) car il y a des risques de demandes reconventionnelles.
- 80% du réseau restera à l'État car les métropoles ne sont pas intéressées.
- 1 opérateur routier avec une direction nationale et une locale
- le nom du projet sera « RRN 20-30 » et non « industriel des DIR »
- il y aura une carte sur 3 réseaux ( voir la carte p.3) dé-hiérarchisation:
  - RN88 / A68 / RN20 / A64 = structurent
  - RN124 Auch / RN125 / RN116 = primaire
  - RN524 Langon / RN21 / RN126 / RN112 = secondaire

<http://www.snptas-cgt.net/spip.php?article2051>

Attention, pour les mélodramatiques, ce n'est que le 1er débat d'un futur projet qui ne va peut-être jamais voir le jour.

Le projet du directeur :

- organisation des CEI en 3x8 ou 2x8 ou 1x8
- Montans / Carbonne : des repos en milieu de semaine comme le CEI Toulouse.
- C'est un projet pour 6 ans car ensuite il n'y aura pas assez d'effectifs et cela va coûter plus cher. La CGT rappelle que l'on est un service public pour l'utilisateur.
- Dans ce projet le directeur propose de fusionner les primes : une prime forfaitaire et une partie pour un pourcentage en niveaux de classe de CEI et des services faits (exemple : ISH incorporé dans la prime).

## Ordre du jour du CT

Point 1 - Approbation du procès verbal du CT du 29/01/2019.

Les organisations syndicales ont fait des observations sur les points suivants:

- Demande de faire un sujet sur le PAG ;

- L'organisation du CIGT ;
- La cellule formation.

Vote : « pour » à l'unanimité

Point 2 – a) Bilan social

- DREAL et DIR sont en sous effectif cible en corps de B qui pose déjà des problèmes de fonctionnement, la direction dit qu'elle fait tout pour rendre les postes attractifs pour attirer de nouveaux candidats ;
- Le nombre d'heure écartées dans le cadre des horaires variables équivaux à 6,3 ETP (donc il y a du travail fait gratuitement et qui équivaux à 6 personnes à l'année) ;
- Il y a pour les 3 ans à venir 120 personnes retraitables (qui peuvent prendre leur retraite) ;
- Il y a un concours C2 en 2020 ;
- Plus de CAP, promotion et mobilité après 2020 ; il y aura plus de transparence ;
- Il n'y a pas eu de demande de CPF (ancien DIF) en 2018 ;
- Il y a eu qu'une demande de congé formation ;
- La Direction va mieux gérer les autorisations d'absences syndicales ;
- La règle des promotions est la suivante :
  - C2 à C3 8% ( il reste des agents en détachement 14 % en 2019 (ex : DREAL) )
  - C1 à C2 20%

Point 2 – b) Bilan sécurité au travail :

- Page 24 : les accidents de 2019 apparaissent sur les rapports de 2018 ;
- Le PRISM : 5 CEI ;
- Pour les observatoires, la Direction va s'améliorer, diminution de la cible.

Vote : « abstention » à l'unanimité

Point 3 – Bilan VH 2018-2019 et DOVH 2019-2020

- La géolocalisation pour les véhicules de VH va être revue avec un application par smartphone, nous faisons remarquer que les téléphones ne passent pas sur tout le réseau routier c'est pour cette raison qu'il y avait un équipement par satellite ;
- Malgré toutes les réorganisations qui ont été faite, il y a encore les dépassement des 60 heures.

Point 4 – Réorganisation de l'unité AMI

La CGT vote contre les réorganisations.  
Ces dernières étant déjà mise en place avant ce vote.

Vote :  
CGT / FO « contre »  
UNSA « pour »

Point 5 – Jour de fermeture du siège

La direction propose le 22 Mai et le 13 Juillet 2020 en RTT collectif.  
La CGT souhaite que ce soit le personnel qui choisisse ses jours de ponts.

Vote :  
FO / UNSA « pour »  
CGT « contre »

Autre sujet abordés lors du CT:

- Commission « télétravail » : désormais les organisations syndicales participeront aux travail de la commission.

- La DIRSO a fait appel à l'entreprise LARAS pour travailler sur la QVT ( qualité de vie au travail ).
- Prime MBI : pour les Administratif c'est pour la fonction, ça va servir pour les postes vacants.
- La CGT demande un point sur la réorganisation du CEI de Toulouse qui fonctionne déjà en mode dégradé. Réponse : il est prévu une évaluation avec le médecin.

